

Mairie de CHAILLEY			DELIBERATION 0017 / 2025	Objet : FINANCES Tarif de la Chasse aux Oeufs
			Séance du 27/03/2025	
MEMBRES CONSEIL				Etaient présent : Messieurs Philippe GUINET-BAUDIN, Maire, Stéphane BOQUANT, Marcel RENAULT, Adjoint, Philippe FERLET, Alain GORNEAU, Hubert JOSSIER, Claude MARGUENAT, Mesdames Marie-France DAGUIN, Laurence RENVOYE Etaient absents excusés : M. Hervé CYGANKO pouvoir à M. Guinet-Baudin, Mme Ismérie BRUNAT pouvoir à M. Boquant, M. Patrice DOYEN pouvoir à M. Renault, Mme Nathalie LAMBERT, Mme Viviane ROUSSEL Secrétaire de séance : M. Stéphane BOQUANT
Afférent au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération		
15	13	11+1		
DATE DE CONVOCATION				
20/03/2025				
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication ou notification du				
- 1 AVR. 2025				

La traditionnelle Chasse aux Œufs, organisée par la Municipalité, se tiendra aux abords de la Chapelle le **Dimanche 20 Avril 2025** à partir de 10 heures.

Pour permettre la prise en charge des recettes, il convient de fixer le prix de la participation.

Une longue discussion s'instaure.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil à la majorité, un contre

- 1/ Fixent à **3 Euros**, la participation par enfant pour la Chasse aux Œufs ;
- 2/ Précisent que la manifestation est ouverte à tous les enfants du RPI quel que soit le lieu où ils sont scolarisés et aux enfants et petits-enfants des résidents à CHAILLEY ;
- 3/ Dit que ces montants pourront être encaissés au titre de la régie de recettes ouverte au sein de la Commune.

Vu, Fait et délibéré, les jour et an que dessus ont
Signé tous les membres présents



Le Maire
Philippe GUINET BAUDIN

